

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 03 / novembre 2011 / **Situation céréalière française**

Cette année, le bilan maïs est marqué par un rendement national qui pourrait atteindre des sommets et des ressources en hausse par rapport à la campagne précédente. Les utilisations par le secteur de l'alimentation animale sont attendues en légère baisse par rapport à la campagne 2010/11. Les expéditions vers l'Union européenne sont en augmentation. Par ailleurs, les perspectives d'exportations vers les pays tiers sont très favorables (0,7 Mt contre moins de 0,2 Mt l'année dernière). Des achats libyens et algériens démontrent la compétitivité de l'origine française dans cette zone du bassin méditerranéen.

## BILANS FRANÇAIS

### > Blé tendre 2011/12 : des disponibilités en retrait

La production de blé tendre est estimée à près de 33,7 Mt. Elle diminuerait donc d'un peu moins de 6 % par rapport à la récolte 2010 en raison d'un rendement moyen national en recul, évalué à un peu plus de 67 q/ha. La collecte

de blé tendre est prévue à 30,3 Mt. Le taux de commercialisation atteindrait ainsi 90 %. Ce pourcentage est toutefois inférieur à celui de la campagne précédente. Cette dernière s'était distinguée par un taux de collecte très important (92,4 %) et un rythme de livraisons particulièrement soutenu en début de campagne en raison des prix élevés.

#### Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. Nov	Prov. nov
Stock initial	2 930	3 424
Collecte	30 322	33 009
Autres	610	1 492
<b>Total ressources</b>	<b>33 862</b>	<b>37 925</b>
Ut. intérieures	15 363	14 507
- dont FAB	5 200	4 262
Export. Grains	15 165	19 703
- Union européenne	6 450	6 686
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	8 600	12 903
Export. Farines	800	786
<b>Total exportations</b>	<b>15 965</b>	<b>20 489</b>
Stock final	2 534	2 930

\* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

### > Céréales secondaires 2011/12 : production de maïs prévue à 15 Mt

La production d'orges est évaluée à un peu moins de 8,9 Mt, conséquence d'un recul des surfaces de 2 % par rapport à la récolte 2010 mais surtout d'un rendement en baisse de plus de 11 % par rapport à la campagne passée (57 q/ha contre 64,1 q/ha en 2010). La collecte devrait être inférieure à 7,1 Mt.

En revanche, la production de maïs devrait dépasser les 15 Mt. Ce chiffre de production nationale semble être un minimum tant les conditions climatiques ont été idéales tout au long du cycle végétatif pour le maïs dans la plupart des régions françaises et ce, à l'inverse des céréales à pailles. Cette prévision est donc encore susceptible d'évoluer, mais à ce niveau, la production devrait permettre une collecte de près de 13,2 Mt.

### > Évolution des prix des céréales

Dans un contexte européen difficile, les prix du blé tendre ont peu évolué au cours du mois d'octobre. L'origine française manque de compétitivité vers certaines destinations et en particulier vers l'Égypte. Cependant, pour le moment, les chargements à destination du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest se poursuivent car la présence française à l'exportation est indispensable pour l'équilibre du commerce céréalier de l'Afrique. L'écart de prix est très faible entre les 3 grandes céréales. Avec un marché étroit, l'orge est la céréale la plus chère en ce début de mois de novembre : autour de 198 €/t FOB Rouen (majorations mensuelles incluses) au 4 novembre contre 193 €/t FOB Atlantique pour le maïs et 196 €/t FOB Rouen pour le blé tendre.

### > Aliments du bétail : remontée des prévisions d'incorporations de maïs

L'utilisation globale de céréales pour l'alimentation animale est toujours prévue à 10,5 Mt, en très légère baisse (- 0,7 %) par rapport à la campagne passée. Vu l'évolution des cours, les prévisions d'utilisation de maïs par les fabricants d'aliment du bétail sont révisées à la hausse, à 3,4 Mt. Le maïs est, en effet, toujours aussi compétitif par rapport au blé tendre. À l'inverse, les prévisions d'utilisation de ce dernier sont ramenées à 5,4 Mt. Le prix de l'orge est toujours au dessus de celui des deux autres principales céréales. Le niveau d'incorporation d'orge dans les formules des fabricants d'aliments du bétail demeure donc fixé à 1,2 Mt, loin du niveau record atteint en 2010/11 (2 Mt).

#### Bilan maïs

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. nov	Prov. nov
Stock initial	2 220	2 365
Collecte	13 168	12 357
Importations	250	463
<b>Total ressources</b>	<b>15 638</b>	<b>15 185</b>
Ut. intérieures	6 962	7 120
- dont FAB	3 400	3 469
Exports Grains	6 620	5 610
- Union européenne	5 785	5 321
- Pays-Tiers	700	153
Export. Produits	235	235
<b>Total exportations</b>	<b>6 855</b>	<b>5 845</b>
Stock final	1 822	2 220

Source : FranceAgriMer

En ce qui concerne les fabrications d'aliments, depuis juillet, on constate une baisse globale d'activité de 1,4 % sur 3 mois par rapport à juillet-septembre 2010. Les productions d'aliments bovins et porcins perdent respectivement 6 % (après les pluies de l'été, les repousses d'herbe ont été bonnes) et 1,4 % (poursuite de l'érosion de l'activité observée les années précédentes). À l'inverse la production d'aliments pour volailles progresse légèrement (0,4 %) par rapport à la même période l'année dernière.

### > Exports 2011/12 : un disponible exportable en baisse mais non négligeable

En ce qui concerne le blé tendre, les livraisons intracomunautaires sont prévues en baisse (un peu plus de 6,4 Mt contre 6,7 Mt en 2009/10). D'une part, les importations de l'UE en provenance des pays tiers (Russie et Ukraine) sont d'ores et déjà en forte hausse du fait d'un retour de ces deux pays à des niveaux de production normaux. D'autre part, la qualité de la récolte allemande de blé tendre devrait être meilleure que celle de la précédente campagne, ce qui devrait lui permettre de reprendre des parts de marché dans le commerce intra européen. L'origine française devrait aussi faire face à la concurrence des blés hongrois, tchèques et polonais vers l'Allemagne. En revanche, le Benelux devrait se tourner de manière importante vers les marchandises françaises sous l'effet conjugué de l'augmentation des utilisations de blé dans les formulations et de la moindre disponibilité en blé tendre fourrager en provenance du nord de l'Union européenne.

Les exportations à destination des pays tiers devraient reculer à 8,6 Mt en raison du retour de l'origine mer Noire (et de la Russie en particulier) sur le marché mondial et plus particulièrement vers l'Égypte qui avait été en 2010/11 un des principaux clients du blé français.

#### Bilan orges

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. nov	Prov. nov
Stock initial	1 428	3 137
Collecte	7 053	8 339
Importations	100	137
<b>Total ressources</b>	<b>8 591</b>	<b>11 612</b>
Ut. intérieures	1 941	3 025
- dont FAB	1 200	2 000
Export. Grains	4 425	5 683
- Union européenne	3 525	4 396
- Pays-Tiers	900	1 263
Export. Produits	1 400	1 476
<b>Total exportations</b>	<b>5 826</b>	<b>7 160</b>
Stock final	816	1 428

Source : FranceAgriMer

Les ventes d'orges aux pays de l'Union européenne reculeraient, en particulier vers le Nord communautaire (la prévision est établie à 3,5 Mt contre 4,4 Mt pour la campagne 2010/11). Parallèlement, les exportations de cette céréale devraient diminuer en direction des pays tiers, à 0,9 Mt (déjà 0,4 Mt chargées à fin octobre) du fait de la vive concurrence de l'Ukraine.

À l'inverse des autres céréales, les ventes de maïs français seront plus importantes en 2011/12 vers les autres pays européens. Elles devraient atteindre 5,8 Mt, soit une augmentation de près de 9 % par rapport à la campagne précédente. Plus particulièrement, nos livraisons vers les Pays-Bas et la péninsule ibérique devraient nettement augmenter, regagnant ainsi des parts de marché au détriment des origines américaines et sud-américaines qui ne sont pas compétitives. Les exportations vers les pays tiers pourraient atteindre et dépasser les 0,7 Mt cette campagne (0,2 Mt ont déjà été embarquées à fin octobre).

## PRIX PAYES AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Les prix fermes payés aux producteurs en octobre affichent un recul sensible et généralisé. Seule exception à cette tendance, l'avoine qui conserve son niveau de prix de septembre. Le blé meunier et le maïs s'échangent ainsi à 10 % de moins que le mois précédent.

Les prix fermes actuels de toutes les espèces sont à présent nettement inférieurs à ceux de la campagne 2007/08. En moyenne, les céréales sont achetées à un prix inférieur de 24 % à celui d'octobre 2007. Ce différentiel atteint 30 % sur le blé dur mais ne dépasse pas -5% sur l'avoine.

Le bonus constaté les mois derniers par rapport à la précédente campagne s'effrite également : de +17 % en moyenne sur l'ensemble des espèces en septembre, il tombe à +12 % en octobre. Le blé qui faisait déjà figure d'exception le mois dernier, avec des prix plus faibles que ceux de 2010, maintient l'écart, à -13 %. De surcroît, le maïs et le triticale sont à présent également achetés à un prix inférieur de près de -5 / -7% à celui d'octobre 2010.

L'acompte demeure la modalité d'achat privilégiée pour le maïs (plus de 80 % des transactions), alors que pour les autres espèces les achats sont largement réalisés en modalité ferme : 60 % des achats en avoine jusqu'à 85 % en blé dur.

### > Blé tendre

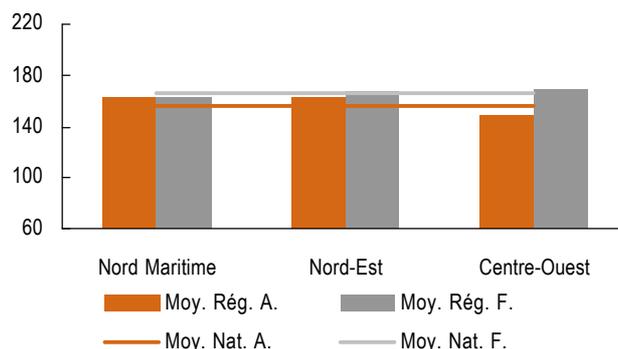
Le prix ferme du blé tendre perd 16 €/t sur le mois. A 166 €/t, il tombe à son plus bas niveau depuis juillet 2010 et affiche un recul de -13 % par rapport à l'an passé. Par rapport à octobre 2007, le prix ferme du blé tendre a perdu 60 €/t (-27 %), mais il reste supérieur aux valeurs relevées les autres campagnes. Par rapport à octobre 2005, le bonus est de +84%, de +22 % par rapport à 2006, de +31 % par rapport à 2008 et de +60 % par rapport à 2009.

En €/t	octobre 2011		octobre 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	157	166	137	192
Blé dur	214	288	168	207
Orge mouture	133	160	113	156
OBH*	159	184	120	159
OBP**	170	220	143	183

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver  
\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

### Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix d'acompte, qui concerne environ le quart des transactions, est resté presque inchangé sur le mois, à 157 €/t. L'écart de prix entre les deux modalités d'achat s'est donc nettement resserré, à seulement 10 €/t. On remarque également que si le prix d'acompte est inférieur à celui d'octobre 2007 (-9 %), il reste supérieur à celui de l'an passé (+15 %), à l'inverse du prix ferme. Les disparités de prix sont plus importantes sur les prix d'acompte que sur les prix fermes. Sur les prix d'acompte le différentiel maximum entre deux regroupements régionaux est de 14 €/t, contre seulement 6 €/t, relevés entre le Nord Maritime et le Centre-Ouest, sur les prix fermes.

### > Blé dur

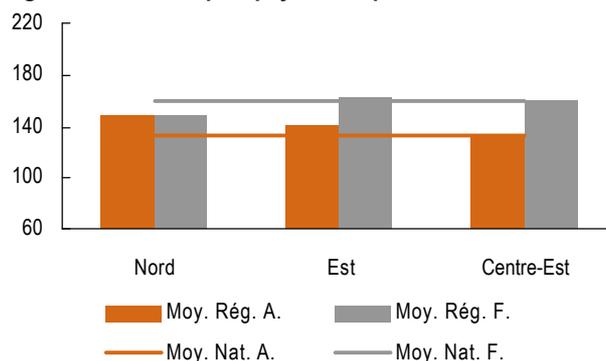
Les prix du blé dur maintenaient encore le mois dernier un bonus par rapport aux prix de 2007, à l'inverse des autres espèces. En octobre, le blé dur ne fait plus exception, et enregistre des prix en deçà de ceux d'octobre 2007. De plus, l'écart est parmi les plus élevés : -30 % sur le prix ferme et -26% sur le prix d'acompte.

Le prix ferme (toujours 85% des achats), perd 24 €/t sur le mois, à 288 €/t. En revanche, le prix d'acompte gagne 5 €/t, à 214 €/t.

### > Orges

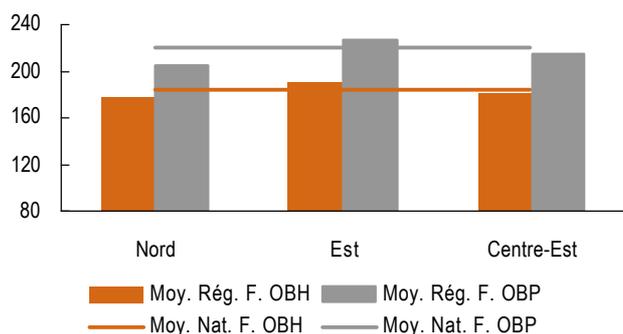
Les achats fermes en orges rassemblent environ 70 % des transactions, tant en mouture qu'en brasserie, avec des prix en repli d'une dizaine d'Euros. Ainsi, une tonne d'orges fourragères s'échange en moyenne autour de 160 €, soit un niveau très proche de celui de l'an passé et

### Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

du prix actuel du blé (166 €/t). Les prix les plus faibles sont relevés dans le Nord, à 149 €/t et les plus élevés dans l'Est, à 162 €/t. De même, pour les orges brassicoles, le Nord pratique les prix les plus faibles et l'Est les plus attractifs. Les orges de brasserie d'hiver s'échangent donc à 184 €/t en moyenne en variété d'hiver, avec 13 €/t d'écart au maximum entre 2 régions alors que le prix des orges de brasserie de printemps, s'établit à 220 €/t, le différentiel maximum entre 2 régions atteignant 22 €/t.

Le prix d'acompte des orges fourragères est en recul de -13 €/t sur le mois, à 133 €/t, les minima étant relevés dans le Centre-Est (131 €/t) et les maxima dans le Nord (149 €/t). A l'inverse, le prix d'acompte des orges brassicoles d'hiver est resté stable à 159 €/t, et celui des orges brassicoles de printemps a gagné 7 €/t, à 170 €/t.

## &gt; Maïs

Avec les corrections de ce mois, -19 €/t, le prix ferme du maïs atteint son plus bas niveau depuis août 2010, à 169 €/t. Maïs et blé sont donc à présent quasiment à

parité. Le mois dernier, le prix ferme du maïs était encore équivalent au prix payé en 2010/11 ; il est maintenant inférieur de 7% au prix d'octobre 2010. Par ailleurs, les prix fermes relevés varient toujours très peu d'une région à l'autre. La grande majorité des achats s'effectue toujours en modalité d'acompte (80% des volumes échangés) dont le prix moyen gagne 7€/t, à 152 €/t, un prix équivalent à celui de l'an passé.

En €/t	octobre 2011		octobre 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	152	169	148	182
Avoine	138	198	102	135
Triticale	139	161	88	169

Source : FranceAgriMer

## &gt; Avoine et Triticale

Dans la tendance baissière actuelle, l'avoine tire son épingle du jeu. Avec un prix ferme supérieur à celui du blé depuis le mois dernier, il maintient son niveau de prix en octobre, à 198 €/t. En conséquence, le bonus par rapport au blé se renforce encore, dépassant maintenant 30 €/t. De plus, le prix actuel de l'avoine demeure supérieur de +47% à celui de l'an passé et seulement inférieur de -5% à celui d'octobre 2007. A l'inverse, le prix d'acompte recule de -11 €/t, mais il reste supérieur aux prix constatés à la même période depuis 2005/07, y compris en octobre 2007. Cette modalité rassemble près de 40% des achats.

Le triticale connaît les mêmes évolutions que le blé tendre, avec un prix d'acompte stable mais un prix ferme qui perd -15 €/t. Les achats d'acompte représentent 21% des transactions pour cette espèce.

## Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

## Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr -

Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr  
www.agriculture.gouv.fr